

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 31 MAI 2023

Introduction

A l'occasion de cette dernière séance plénière de l'année 2022-2023, le Conseil de quartier s'est déroulé dans les locaux de l'Association de Bourg l'Évêque, en salle Smalgue.

Valérie Binard, conseillère municipale déléguée au quartier 3, a remercié les habitants pour leur investissement, puis a annoncé le déroulé prévu :

- Présentation du projet de Beach Park sur le secteur Champs Géniaux
- Parole aux habitants : expression des besoins, sujets à exploiter
- Un été à Rennes : programmation estivale sur l'espace public
- Dotations quartier : consommation de l'enveloppe
- État des lieux des projets de l'équipe d'animation du CQ3
- Élection des Habitants Référents Sécurité (HRS)

L'ensemble des documents présentés en séance sont disponibles à ce lien : [Documents CQ3 du 31 mai](#)



Présentation du projet de Beach Park sur le secteur Champs Géniaux

Depuis plus de 15 ans, la Ville de Rennes, en lien avec des partenaires associatifs et institutionnels, organise chaque année « le mois du sable ». Cet événement accueille des milliers de participants aux animations et compétitions sportives sur sable, tels le sandball, le beach soccer, le beach volley, qu'elles soient scolaires, universitaires, ou fédérales.

Le projet d'implantation d'un site dédié au sport sur sable avait initialement été porté par le Cercle Paul Bert (CPB) lors du Budget Participatif 5 pour développer son activité de sandball, mais celui-ci n'avait pas été retenu.

Cependant, au regard de l'évolution des pratiques sportives et des comportements, le conseil municipal a proposé un équipement qui répondra aux besoins des usagers.

Ce projet s'inscrit également dans le contexte de réduction des émissions carbone. En effet, chaque année, à l'occasion de l'évènement du "mois du sable", ce sont 90 camions de 30 tonnes qui transportent près de 2 700 tonnes de sable vers la Prévalaye, puis le déplacent pour stockage.

Le projet s'implante au sein du complexe sportif Charles Géniaux, en lieu et place d'un terrain de football enherbé dédié à l'entraînement. Ce choix est motivé par le besoin de rapprocher le lieu de pratique de l'activité du porteur de projet initial sans impacter les surfaces de grands jeux très fréquentées par les clubs utilisateurs, et indispensables pour leurs compétitions.

Le démarrage des travaux est prévu pour Septembre 2023 avec une livraison souhaitée pour le Printemps 2024. Le coût global des travaux est estimé à 450 000€.



Les habitants ont posé des questions à Pauline Laclau, conductrice d'opération à la Direction des Jardins et de la Biodiversité (DJB) et à Patrice Quenot, responsable du patrimoine sportif.

Questions / Remarques	Réponses / Informations complémentaires
Les habitants peuvent proposer des essences d'arbre pour les plantations ?	Oui, il faut faire remonter ces propositions via la Direction des Quartiers Ouest
Peut-il être ajouté des fruitiers ?	La Direction des Jardins et de la Biodiversité va proposer des arbres de hautes tiges afin de développer la canopée et ainsi participer à la réduction des îlots de chaleur : des châtaigniers, des noyers peuvent être proposés. Il peut être étudié l'ajout en pied de bâtiments de petits fruitiers.

<p>Un calcul sur la valeur des arbres abattus a t'il été réalisé ?</p>	<p>Le barème de l'arbre est un outil qui permet d'estimer la valeur financière d'un sujet. Il s'applique aux entreprises privées intervenant sur le domaine public. Il permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une approche répressive par l'évaluation de pénalités ✓ Une approche pédagogique par la sensibilisation des prestataires privés à la valeur de l'arbre ✓ Une aide à l'évaluation des mesures de compensation encas d'abattage <p>Une procédure est en cours de conception afin d'intégrer la prise en compte de ce barème dans les différentes procédures de protection des arbres. Cet outil n'a pas vocation à être appliqué lors de chantier menés par Rennes sur son propre patrimoine.</p> <p>Dans le cas présent, l'abattage est une conséquence induite par la création d'un accès sécurisé pour les usagers du complexe sportif. La compensation est vertueuse, 8 arbres plantés de valeur biodiversité équivalente à maturité pour 2 abattus.</p>
<p>Quel est le bilan carbone de l'apport en sable ?</p>	<p>L'achat du sable a été réfléchi de manière à répondre au mieux aux caractéristiques techniques du sable attendu pour la pratique des sports sur sable tout en favorisant une provenance la plus locale possible (ici la Mayenne) pour limiter l'impact carbone du transport. La création d'un équipement pérenne réduira l'empreinte carbone liée aux transports annuels de sable généré par la création d'un terrain de jeu éphémère lors de l'évènement du mois du sable. La ville a fait tester différents sables aux utilisateurs de ce type de structure.</p>
<p>Quels sont le coût d'entretien de ce sable et les modalités ?</p>	<p>Une fois par an, un tracteur devra cribler le sable, enlever les matières organiques. Le ratissage et lissage ne sont pas forcément obligatoires. Le rechargement en sable est difficile à estimer mais évalué à une fréquence de tous les 3 à 5 ans.</p>
<p>Qu'y a -t-il en dessous du sable ?</p>	<p>Il y a un fond de forme compacté, une couche de pierres compactée, un système de drainage, un géotextile puis au-dessus 40 cm de sable.</p>
<p>Quels seront les équipements à monter sur ce sable ?</p>	<p>Ce seront des matériels légers et démontables. Chaque discipline a son matériel spécifique. Ce sont les utilisateurs qui les installent. Certaines structures sont gonflables comme pour le sandball.</p>

Parole aux habitants : expression des besoins, sujets à exploiter

Les habitants sont invités à s'exprimer sur les sujets qui les intéressent, ceci afin de favoriser les échanges et le partage de connaissances.

Questions / Remarques	Réponses / Informations complémentaires
<p>Mail F. Mitterrand : la piste cyclable provisoire, les panneaux et les chevrons ne sont pas assez visibles. Lors d'évènements, la piste n'est pas respectée. Peut-on améliorer la situation ?</p>	<p>Un caniveau va être créé afin que les câbles lors du marché y soient intégrés et que les chalands puissent se reculer de la piste.</p> <p>Une demande d'amélioration de la signalétique sera transmise au service chargé de suivre cette intervention.</p>
<p>Le nombre de supports vélos sur le quartier de Moulin du Comte sont insuffisant. Lors de matches, il y a des débordements et à l'école du Moulin du</p>	<p>Depuis le confinement l'augmentation du trafic vélos est importante et la demande en supports vélos aussi alors que qu'il y a eu en même temps des soucis de fourniture.</p>

<p>Comte il n'y en a pas assez à l'intérieur de l'enceinte.</p>	<p>La demande de supports vélos va être transmise au service. Sur les débordements des vélos lors des matches de foot, la Direction des Sports travaille à une solution de supports vélos amovibles en cours de mise en œuvre. Claire-Marie Bomard propose des supports cycles en matériaux de récupération de Bâti Récup situé à la Courrouze. Ceci permettra d'améliorer le bilan carbone, l'économie circulaire et la gestion des déchets. La Ville de Rennes serait précurseur en intégrant ces supports dans le référentiel mobilier préconisé.</p>
<p>Il manque une station Vélostar. Avec les nouveaux logements, les besoins vont augmenter.</p>	<p>La demande sera relayée. La délégation de service public des Vélostar va être renouvelée en 2026 et le service mis en œuvre à cette échéance n'est pas encore repéré.</p>
<p>La gestion du trafic de bus est problématique : insuffisance de l'offre à Moulin du Comte (lignes 54/55/56) qui conduit à des retards des personnes qui empruntent les transports en commun. Une enquête doit être réalisée pour comptabiliser les personnes qui doivent rester sur le quai, faute de places.</p>	<p>La demande déjà relayée va être à nouveau remontée. Il serait important de faire remonter des témoignages afin d'étoffer le constat et illustrer la demande.</p>
<p>La dalle Bourg l'Évêque n'accueille plus de commerces de proximité de première nécessité ce qui est dommageable pour les habitants</p>	
<p>Rue de Brest, quel sera l'usage du couloir bus qui n'est pas utilisé ? Peut-il être converti en piste cyclable bidirectionnelle entre Villejean et la rue Vanneau ?</p>	<p>La DQO va relancer le service car cette demande a déjà été faite.</p>
<p>Les toilettes publiques au square Morand sont mal signalées. Le panneau est en bas d'un escalier. Comment font les PMR ? La copropriété dans laquelle sont insérées ces toilettes est en cours de réhabilitation. Est-ce que ces toilettes seront aussi repeintes ? Est-il possible d'avoir un interlocuteur sur ce sujet car les boitiers gaz de la copropriété sont incessibles (du côté de ces toilettes) et il y a des fuites ; ce qui pose problème.</p>	<p>La demande va être étudiée avec le service Propreté de la ville.</p>
<p>Comment seront les aménagements (trottoir, éclairage) aux pourtours de l'ADEC au 45 rue Papu ?</p>	<p>La DQO va se renseigner sur les aménagements prévus après la livraison de l'immeuble jouxtant l'ADEC. L'Avenir de Rennes indique qu'il y aura des locaux de cet immeuble pour l'association avec des possibilités de location de salle.</p>
<p>Parc Saint-Cyr : l'arrivée de personnes sous tente a augmenté ces derniers jours. La cohabitation avec la maison de retraite, les jardinets de Saint-Cyr et le public familial usager devient difficile. Quelle solution apportée ?</p>	<p>Côté Ville de Rennes, les offres en hébergement sont saturées. Il appartient à la Préfecture de trouver des solutions. La situation des publics accueillis est diverse : expulsés de leur logement, sans carte de séjour, en attente d'expulsion, etc. Un point est fait régulièrement entre services et élus afin de suivre la situation et gérer la quotidienneté mais les solutions ne sont pas évidentes.</p>
<p>Passage du Trégor, il y a un problème de non-respect du sens unique et de stationnements illicites. Or, des enfants y passent et y jouent. Ce passage est privé. Que peuvent faire les habitants ?</p>	<p>La DQO va vérifier le statut de cette rue et voir ce qui peut être fait en particulier sur la signalétique.</p>

La Préalaye : beaucoup de 4x4 circulent alors que l'on est dans une zone naturelle.	
---	--

Un été à Rennes : programmation estivale sur l'espace public

Les associations et équipements de quartier se sont mobilisés pour proposer des animations gratuites sur l'espace public, ouvertes à tout le monde, du 24 juin au 3 septembre 2023.



Le site internet dédié au dispositif estival recense l'ensemble des activités et évènements par quartiers : [Bourg-l'Evêque / La Touche / Moulin du Comte - Cet été à Rennes](#)

Christophe Orvoën, chargé de communication et d'animation locale, a présenté un panorama des animations qui seront présentes sur le quartier 3 en faisant un zoom sur les projets d'ampleur (Touch'estivale, Un été sur les planches, Stroll, Ciné Plein Air).

Christelle Colin, chargée du dispositif estival à l'échelle de la Ville, a complété cette présentation avec les activités supralocales : Transat en Ville, Exporama, etc.

Dotations quartier : consommation de l'enveloppe

Les habitants disposent d'une enveloppe annuelle de 8 000€ pour soutenir les initiatives de développement local propres au quartier 3. C'est l'équipe d'animation qui est chargée d'évaluer l'opportunité de soutenir financièrement les projets présentés.

DOTATIONS Q3 2023		
Porteur de projets	Projet	Dotation sollicitée
Asso bourg l'Eveque	Fleurs du mail	1 200 €
MQ la Touche	Touch'estivale	1 400 €
Comité quartier MDC	Vide grenier	475,20 €
MJC la Paillette	Un été sur les planches	1 000,00 €
Les mimolettes	Paillettes et Mimolettes	500,00 €
	TOTAL	4 575 €

Le solde disponible pour soutenir des nouveaux projets sur le quartier 3 est donc de 3 424,80€.

État des lieux des projets de l'équipe d'animation du CQ3

L'équipe d'animation a été élue lors de la séance plénière du 3 mai 2022. Ainsi 4 habitants sont associés à Valérie Binard, élue de quartier, et Cyril Kerlogot, directeur de quartier, pour préparer les séances du conseil de quartier et évaluer l'opportunité de soutenir des projets locaux via la dotation de quartier.



De gauche à droite : Paola Calderella, Romain Conesa, Claire-Marie Bomard, Jean-Luc Pérard

Les 4 animateurs s'attachent également à favoriser le lien entre les forces vives du quartier 3 et à participer au développement d'actions visant la cohésion sociale et territoriale (Déambulation "Mieux vivre ensemble"; Projet de la grande lessive, etc.). Ils se sont par ailleurs investis dans différentes démarches de la collectivité rennaise: charte de la participation citoyenne, charte de la construction et de la citoyenneté, charte territoriale de la cohésion sociale entre autres.

L'équipe d'animation propose plusieurs pistes de travail pour la rentrée de septembre 2023 :

- ✓ Projets avec l'ALEC,
- ✓ Echanges sur les zones d'activité,
- ✓ Médiation pour la cohabitation entre vélos et autres usagers avec les associations vélos, piétons et automobilistes,
- ✓ Végétalisation de la ville,
- ✓ Sécurisation des abords de l'école de l'Ille, en lien avec le futur trambus.

Élection des Habitants Référents Sécurité (HRS)

Lénaïc Briéro, Adjointe à la Ville de Rennes, déléguée à la Sécurité, au monde combattant et aux politiques mémorielles était présente à la séance du Conseil de Quartier du 5 avril. Elle était accompagnée d'Andréa Balay, chargée de mission au Service Prévention de la Délinquance et Médiation (SPDM).

Après un rappel de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) définie pour la période 2021-2026 pour la Ville de Rennes, le dispositif des Habitants Référents Sécurité (HRS) a été présenté aux participants du conseil de quartier.

Les habitants du quartier Bourg l'Évêque, La Touche, Moulin du Comte ont donc été invités à faire part de leur projet de rejoindre le groupe des HRS en amont de la séance du 31 mai, pour permettre l'élection des deux représentants du quartier.

Ainsi, 1 habitante s'est manifestée et a pu présenter sa motivation aux participants du Conseil de Quartier. Madame Paola Calderella a ainsi été élue en tant qu'HRS pour le quartier 3. Elle prendra officiellement ses fonctions en août.

Monsieur Jean-Yves Marchand, actuellement HRS, a fait part de son souhait de continuer à occuper ses fonctions, il est ainsi renouvelé de facto.

SAVE THE DATE

*La prochaine séance plénière du Conseil de quartier 3 est prévue le :
Mercredi 20 septembre 2023*

L'équipe d'animation vous souhaite un bel été!

